



“ C'est un nouveau **DÉPART** pour notre société... ”

Vous avez sauvé Eurotunnel. Le défi était considérable : 650 000 actionnaires à informer, deux milliards et demi de titres à échanger. Votre « OUI » absolument massif (plus de 93%) à l'Offre Publique d'Echange des titres et donc au sauvetage de l'entreprise va permettre de tirer un trait définitif sur le passé et de donner naissance à un **Groupe Eurotunnel totalement nouveau.**

Vous êtes maintenant actionnaire d'une société :

- **largement désendettée** : la dette est réduite de moitié et la trésorerie d'exploitation couvrira nos échéances de remboursement comme en témoigne notre récente notation « investment grade » attribuée par Standard&Poors.
- **ayant l'avenir devant elle** : la Concession d'exploitation du Tunnel sous la Manche court jusqu'en 2086, ce qui constitue un atout majeur et unique au monde ;
- **attractive** du fait de sa bonne visibilité sur les années à venir, au même titre que les entreprises autoroutières ou les concessions aéroportuaires, très appréciées en cela par les marchés financiers ;
- **ayant un dialogue constructif avec les autorités publiques** ; en témoigne la décision du ministère de l'Economie et des Finances qui a autorisé Groupe Eurotunnel SA à reporter de manière illimitée 890 millions d'euros de déficits fiscaux enregistrés au titre de nos exercices 2000, 2001 et 2002. Nous pourrions les imputer sur nos futurs bénéfices et dégager ainsi des profits exonérés d'imposition ;
- **dynamique avec de nombreuses opportunités de développement** sur lesquelles nous œuvrons d'arrachepied. Dernier contrat en date, le partenariat signé le 13 juin avec le Port Autonome de Dunkerque (cf. Zoom sur l'opérationnel en dernière page).

C'est un nouveau départ pour notre société. Un **nouveau conseil d'administration** est déjà à l'œuvre, avec de nouveaux administrateurs dont trois viennent de rejoindre la société, et quatre qui seront proposés par les détenteurs initiaux des ORA.

Les autorités de marché ont décidé de coter la nouvelle action Groupe Eurotunnel SA à partir du 2 juillet 2007 en continuité de l'ancienne unité. Nous avons engagé le retrait des unités Eurotunnel SA et Eurotunnel P.L.C de la cote à Londres et à Bruxelles. Ces sociétés ne sont plus désormais que de simples filiales de Groupe Eurotunnel SA. Nous changerons leur nom afin d'éviter toute confusion. Ensuite, nous procéderons à leur recapitalisation ce qui réduira mécaniquement, à pratiquement rien, la part du capital détenue par ceux qui n'ont pas apporté leurs titres.

Tant que cette cotation juxtaposée existera, ne vous trompez pas de code si vous voulez ré-investir dans votre entreprise : **pensez Groupe Eurotunnel SA (GET).**

Nous allons aussi procéder, **à la rentrée, à un regroupement d'actions de Groupe Eurotunnel SA** après avoir laissé le titre se stabiliser au cours de l'été. D'autres sociétés l'ont fait avant nous, Alstom et Rhodia par exemple. Ceci nous permettra de sortir de la situation peu enviable des « penny stock », et le prix de l'action correspondra mieux à la valeur de l'entreprise.

Les actionnaires qui ont participé à l'OPE ont reçu un Bon de Souscription d'Actions gratuit (BSA) par Unité apportée à l'Offre, ce qui leur donnera la possibilité de souscrire, selon les conditions d'exercice en 2011, à des actions supplémentaires de Groupe Eurotunnel SA.

Ces BSA sont cotés, mais ont bien sûr une valeur égale à une fraction seulement de l'action qu'ils permettront d'avoir dans 4 ans. Ne vous en inquiétez pas, et surtout, si vous voulez recevoir des actions, ne les vendez pas !

Par ailleurs, nous ferons en sorte de rembourser d'ici un an le maximum d'ORA, en lançant une augmentation de capital, de façon à trouver un équilibre satisfaisant pour tous. Les ORA sont également cotées, et vous pouvez, si vous le souhaitez, en acheter. Sachez que la dotation proposée lors de l'Offre Publique d'Echange a été largement sur-souscrite !

Nos perspectives sont excellentes et le soutien exprimé des Gouvernements français et britannique, après celui de nos nouveaux prêteurs ainsi que celui, massif, des actionnaires, permettra de consolider la relance de notre groupe.

Notre rôle est, désormais, de faire de Groupe Eurotunnel SA une entreprise durablement profitable afin que vous, ses actionnaires, puissiez enfin en tirer bénéfice.

Au nom du conseil d'administration, et de nos 2 300 collaborateurs, je vous remercie, chers actionnaires, de votre confiance. Votre entreprise est maintenant tirée d'affaire et je continuerai à vous **tenir informés régulièrement et en toute transparence** de ses progrès.



Oui à 93%

L'offre Publique d'Echange qui vient de s'achever, le 28 juin, avec le règlement livraison a été massivement suivie par l'ensemble des actionnaires et a permis de donner naissance à la nouvelle société Groupe Eurotunnel SA.

Toutes les équipes d'Eurotunnel se sont mobilisées pendant cette période et le dispositif mis en place dans le cadre de cette vaste campagne OPE nous a permis de répondre aux questions de près de 90 000 actionnaires.

J'ai apporté toutes mes actions à l'OPE. Que va-t-il se passer maintenant ?

Vous n'avez aucune démarche supplémentaire à faire. Lors du règlement-livraison, vous avez reçu sur votre compte le même nombre d'actions Groupe Eurotunnel SA que le nombre d'Unités Eurotunnel apportées à l'Offre. Vous avez également reçu gratuitement un nombre identique de BSA (Bon de Souscription d'Actions).

Vous pouvez décider de les conserver ou de les vendre. Ces actions sont négociables sous le code ISIN (c'est-à-dire l'identifiant de ces actions en Bourse) FR 0010452433 ou le code mnémonique **GET** et les Bons GET SA sous le code ISIN FR 0010452441 ou le code mnémonique **GETBS**.

FOCUS sur les Avantages tarifaires

Groupe Eurotunnel SA propose un programme unique, **semblable à celui appliqué au plus grand nombre de bénéficiaires** au sein d'Eurotunnel (80% d'entre eux).

L'avantage tarifaire unique proposé par Groupe Eurotunnel SA est de **30% de réduction sur le tarif affiché, à hauteur de 6 trajets allers simples par an (ou 3 allers et retours).**

Sont éligibles :

- **les actionnaires inscrits au nominatif avant le 15 mai 2006, détenant de façon continue, depuis plus de 3 mois plus de 1000 Unités et ayant apporté à l'Offre toutes leurs Unités ;**
- **les actionnaires de Groupe Eurotunnel SA détenant de 30 000 actions de façon continue, depuis plus de 3 mois et inscrits au nominatif.**

NB : les programmes d'avantages tarifaires d'Eurotunnel restent valides pour les actionnaires ayant conservé le nombre d'Unités minimum requis pour en bénéficier.

Je n'ai apporté qu'une partie de mes actions à l'OPE. Quelles sont mes options ?

Si vous n'avez pas apporté la totalité de vos Unités, vous êtes alors toujours détenteur d'Unités Eurotunnel, cotées sous le code ISIN 0000125379, et également d'actions GET SA, cotées sous le code ISIN 0010452433. Les transactions sur ces deux titres se font de manière distincte.

Il faut savoir que **vous êtes très minoritaire dans Eurotunnel SA et P.L.C** ; en outre, il sera procédé à bref délai à des opérations de recapitalisation des sociétés Eurotunnel SA et Eurotunnel P.L.C à l'issue desquelles le pourcentage du capital de ces deux sociétés, détenu par les titulaires d'Unités n'ayant pas apporté celles-ci à l'Offre, sera très inférieur à 5%.

Qu'advient-il de mes BSA si je vends tout ou partie de mes actions avant 2011 ?

Les BSA seront exerçables, si les conditions le permettent, en 2011, et ce que toute ou partie des actions aient été vendues ou pas. Ils sont, par ailleurs, négociables sur le marché (code ISIN FR 0010452441 ou le code mnémonique GETBS).

Ces BSA, s'ils sont exercés en 2011, permettront à leurs détenteurs d'acheter des actions Groupe Eurotunnel SA à leur valeur nominale du moment. La valeur nominale est une valeur comptable qui est actuellement pour Groupe Eurotunnel SA à un centime d'euro. Cette valeur est à distinguer de la valeur de marché qui elle, est déterminée par le jeu de l'offre et de la demande à la Bourse.

Je suis actionnaire au nominatif Dois-je contacter CACEIS ou le nouveau registre BNP2S ?

Vous n'avez aucune démarche à effectuer, BNP Paribas Securities Services, qui gère vos nouvelles actions, vous adressera un courrier avec toutes les informations utiles relatives à votre compte (identifiant, mots de passe, contacts...). Les Unités Eurotunnel gérées au nominatif n'ayant pas été apportées à l'Offre Publique d'Echange continuent d'être gérées par CACEIS CORPORATE TRUST ; toute demande d'information relative à ces Unités doit leur être adressée.

LES QUESTIONS

J'ai souscrit des ORAs. Quand saurai-je combien m'ont été attribuées ?

Le montant total des ORA réservées aux particuliers (soit 88 millions d'euros) a été sur-souscrit. Le montant des ORA finalement allouées à chacun a déjà été notifié aux intéressés. Il est rappelé que les ORA ne sont pas éligibles au PEA et qu'il est donc obligatoire de les héberger sur un compte titres. Par ailleurs, compte tenu des spécificités des ORA, il ne sera pas possible de les placer sur votre futur compte nominatif. Les ORA sont cotées et peuvent donc être achetées ou vendues sur le marché.

Quand aura lieu l'AG d'ESA et EPLC ? Et celle de Groupe Eurotunnel SA ?

Les AG de ESA et de EPLC se tiendront le 27 juillet 2007. Conformément à la décision du Tribunal de Commerce, l'avis de convocation a été publié au BALO le 15 juin 2007. Les documents relatifs à ces AG sont envoyés aux actionnaires inscrits au nominatif ; les actionnaires au porteur doivent s'adresser à leur banque. Attention : Groupe Eurotunnel SA étant actionnaire à 93%, seuls les quelques actionnaires minoritaires n'ayant pas apporté leurs titres à l'OPE seront concernés par ces Assemblées Générales.

L'AG de Groupe Eurotunnel SA devrait se tenir en juin 2008 pour l'approbation des comptes 2007.

Comment va évoluer le cours du titre Eurotunnel par rapport à celui du nouveau Groupe Eurotunnel SA ?

Le niveau du cours est déterminé par le marché. Il est vraisemblable que le cours des Unités Eurotunnel et celui des actions Groupe Eurotunnel SA ne seront pas corrélés et que l'évolution du cours des Unités Eurotunnel ne sera vraisemblablement pas représentative de celle des actions Groupe Eurotunnel SA. A terme, ainsi qu'il était précisé dans le Chapitre 4 du Document de base relatif à l'Offre, Groupe Eurotunnel SA pourra également envisager toute opération visant à simplifier la structure du Groupe, y compris une fusion pouvant entraîner la disparition de Eurotunnel SA et P.L.C..

que vous vous posez après l'OPE...

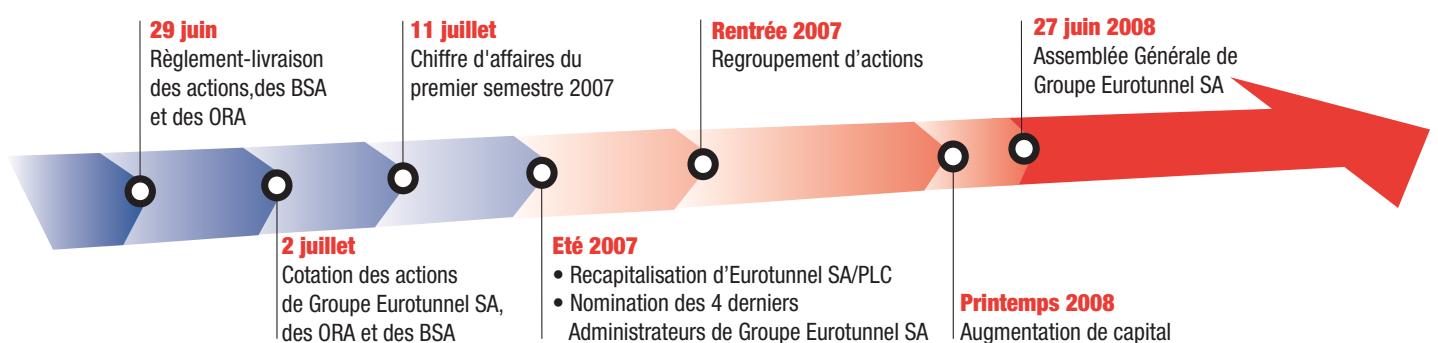
Quand commencera à courir la nouvelle Dette Senior ?

Cette nouvelle Dette Senior est effective depuis le 28 juin 2007 et a été totalement sécurisée. Malgré un contexte de hausse globale des taux d'intérêt au niveau mondial depuis plusieurs mois, Groupe Eurotunnel SA a réussi à tenir ses objectifs en arrivant à des niveaux de remboursement annuels d'environ 225 millions d'euros.

Quelles ont été les difficultés de cette opération ?

Pendant toute la période de l'OPE, un vaste dispositif de communication a permis de relayer toute l'information nécessaire. Le succès de l'OPE en est la preuve. Le transfert de l'ancienne dette vers la nouvelle structure a nécessité la signature de plusieurs centaines d'actes juridiques, dont la clôture des anciens contrats de crédit et la sécurisation du nouveau contrat. C'est un dossier colossal !

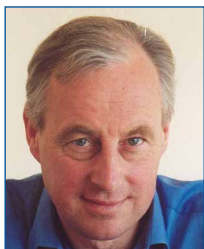
Il faut prendre conscience de l'ampleur du travail réalisé par les équipes et conseils d'Eurotunnel. En effet, l'OPE n'est que l'une des facettes du Plan de Sauvegarde entériné par le Tribunal de Commerce en janvier dernier.



FOCUS sur les nouveaux Administrateurs de GET SA



Inspecteur général des Finances, **Pierre Bilger**, est actuellement gérant de la société Florimont Projets. Il a consacré ses quinze années de service public aux questions budgétaires. Sa carrière industrielle de vingt et une années a commencé en 1982 à la Compagnie Générale d'Electricité (aujourd'hui Alcatel Lucent) dont il a notamment conduit la privatisation comme directeur financier et directeur général adjoint. Il a continué sa carrière en tant que Président-Directeur général d'Alstom à partir de son introduction en bourse en 1998 et ce, jusqu'au début de 2003. Il est actuellement Président de la fondation de droit néerlandais « Stichting Preference Shares Renault Nissan » et l'un des conseillers du « Management Consulting Group plc ».



Tim Yeo, membre du parlement britannique et Président du Comité d'audit environnemental de la Chambre des Communes.

Il est également Administrateur d'ITI Energy Limited et

Chairman de Univent Plc et d'AFC Energy plc. Il a également été Président Fondateur d'un organisme caritatif ayant repris la gestion d'un hôpital pour enfants handicapés « Children's Trust ».



Philippe Vasseur, Président du Crédit Mutuel Nord Europe depuis mai 2000, a débuté sa carrière en tant que journaliste économique, occupant notamment les postes de rédacteur en chef du journal « Les Echos », chef du service économique de TF1 et directeur de la rédaction économique au « Figaro ». Ensuite, il rejoint la vie publique en étant successivement député du Pas-de-Calais, Conseiller Régional, puis Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation de 1995 à 1997.

ZOOM SUR L'OPÉRATIONNEL

Pôle de compétitivité : Eurotunnel chef de file d'un ambitieux projet de recherche-développement sur l'infrastructure ferroviaire

Ce projet de recherche-développement baptisé TTSA (Track Train System Availability - Disponibilité de l'Infrastructure Ferroviaire) est doté d'un budget de 6 millions d'euros. Le projet TTSA regroupe et associe des industriels, des exploitants et des chercheurs. Il vise à obtenir des avancées technologiques majeures sur les problématiques de qualité du rail, de soudure, de conception des aiguillages et cœurs de voies, de détection des défauts, sources de progrès et d'économies.

Pendant trois ans, de nouveaux produits et systèmes d'analyse vont être mis au point et testés sur le réseau d'Eurotunnel.

Le rôle confié à Eurotunnel dans le cadre du Pôle de compétitivité constitue une reconnaissance de son expertise et, grande première, une éligibilité aux aides publiques. En effet, l'entreprise recevra, et ce, pour la première fois, des crédits du Fonds Interministériel de Compétitivité.

Eurotunnel reçoit le Prix de l'innovation technologique 2007 pour son système d'enregistrement des camions

Décerné fin mars 2007 dans le cadre du Salon du Transport et de la Logistique, ce Prix récompense l'entreprise pour ses efforts constants au service de ses clients. Le nouveau système d'enregistrement automatique utilisé par les centaines de milliers de camions qui se présentent aux péages des terminaux à Coquelles et Folkestone, réduit à 45 secondes le temps de transaction moyen de chaque poids lourd. Il comprend des

bornes d'enregistrement équipées d'écran tactile disponible en neuf langues, des lecteurs optiques identifiant les véhicules grâce à leur plaque minéralogique, des détecteurs qui mesurent la taille des ensembles routiers, etc.

Leader mondial du ferroutage, Eurotunnel a, par ailleurs, transporté le 3 mai dernier le 12 millionième camion depuis la mise en service des Navettes en 1994.

Signature d'un accord de partenariat ferroviaire entre Eurotunnel et le Port Autonome de Dunkerque (PAD)

Eurotunnel et le PAD ont conclu le 13 juin dernier un accord de partenariat stratégique visant au développement coordonné de leurs activités de transport ferroviaire de marchandises. Quelques 74 millions de tonnes de fret ont transité en 2006 par l'une ou l'autre de ces infrastructures, qui, port sec et port maritime, disposent

d'installations, de savoir-faire et d'intérêts complémentaires. Eurotunnel qui a fait de la relance du fret ferroviaire l'un de ses axes prioritaires de développement et le PAD, doté d'équipements ferroviaires de taille, figure au premier rang des ports français pour l'acheminement par le rail de ses trafics maritimes.

« Actualité en ligne »

Pour recevoir l'actualité d'Eurotunnel ainsi que les prochaines lettres aux actionnaires, directement sur votre messagerie électronique, connectez-vous sur notre site : www.eurotunnelnews.com/fr

Pour contacter le Centre d'Information des Actionnaires



Centre d'Information des Actionnaires Eurotunnel SA, B.P. 69, 62904 Coquelles Cedex



info.actionnaires@eurotunnel.com

www.eurotunnel.com

N°Azur 0810 627 627

Coût d'un appel local